



# LA SAIGNÉE CONTINUE !

**La Direction de SNCF Voyages nous a annoncé, lors d'une bilatérale, le 14 mars 2019, son intention de supprimer près de 82% des emplois des agences groupes.**

**Elle compte renoncer à des pans entiers d'activité et fermer 6 agences sur 7.**

Au total, ce sont 266 emplois des agences de Paris, Lille, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon qui sont directement menacés dès septembre 2019.

Seul le site de Strasbourg serait conservé.

Pour la Direction, il ne s'agit pas de développer l'activité groupes, mais principalement de réduire les coûts de distribution de 36% à 15% et préparer l'ouverture à la concurrence dans les régions.

En réalité, les objectifs de la Direction sont de développer l'activité Internet et d'externaliser une grande partie de l'activité, tout en renvoyant la vente TER à une hypothétique prise en charge par les Autorités Organisatrices (les régions administratives).

## **Clic and Go....and flop !**

Après plus de 3 ans d'utilisation, l'application « Clic and Go » ne représente que 13% du chiffre d'affaires de l'activité, démontrant ainsi que les voyageurs préfèrent la relation humaine à la machine.

Pourtant, la Direction souhaite contraindre les voyageurs à se diriger vers internet.

**Ainsi, toutes les demandes de voyages en groupes de moins de 30 personnes seront uniquement accessibles sur le site internet.**

## **L'externalisation pour les voyages « forfait » !**

Jusqu'à présent, les agences groupes organisent les voyages de « bout en bout », en intégrant les différents modes de transports (Bus, Train...) et la billetterie éventuelle liée aux entrées des parcs d'attractions ou de musées par exemple.

La Direction considère que cette activité est moins rentable, méprisant de fait l'expertise des cheminots.

**Elle a donc décidé d'externaliser entièrement la vente groupes « forfait » en la confiant aux agences de voyages.**

## **Les voyages groupes en TER renvoyés à l'AO (Autorité Organisatrice)**

La Direction renonce à la vente pour les groupes voyageant uniquement en TER. Elle renvoie la charge de cette prestation dans le giron de l'activité TER.



Dans le contexte de l'ouverture à la concurrence, la Direction TER a d'ores et déjà indiqué qu'elle ne comptait pas reprendre les effectifs des agences groupes sans garantir pour l'instant le maintien de cette prestation.

Seuls les voyages de groupes supérieurs à 30 personnes seraient toujours traités par la seule agence qui resterait, celle de Strasbourg.

### **Des suppressions d'emplois avec des échéances à très court terme.**

SITES	Emplois supprimés	ECHEANCES
BORDEAUX	34	2019
LILLE	31	2019
MARSEILLE	33	2019
PARIS	80	mi-2020
LYON	45	mi-2020
NANTES	32	mi-2020
DIRECTION	11	
<b>TOTAL</b>	<b>266</b>	

Les multiplications de suppressions d'emplois dans tous les services assombrissent (FRET, Vente aux guichets, Escalé...) les perspectives d'avenir pour les cheminots de ces agences, d'autant plus que la Direction n'a clairement pas pris en considération à sa juste mesure, ni même anticipé, les conséquences sociales de sa politique.

Lors de cette bilatérale, la CGT a rappelé que les agences groupes faisaient partie du tissu de distribution du service public ferroviaire et qu'à ce titre, la proximité restait essentielle et ne pouvait souffrir d'un traitement différent selon les réseaux (TER ou Grandes Lignes) ou le nombre de voyageurs.

La CGT a dénoncé une décision dogmatique sacrifiant les cheminots sur l'autel de la productivité et des velléités d'externalisation de la vente.

**La fédération CGT appelle les cheminots à débattre de cette décision de la direction avec les syndicats CGT afin d'élever le rapport de forces pour imposer à la Direction une autre trajectoire, la pérennisation et le développement des agences groupes dans les territoires.**

**La journée d'action du 19 mars 2019 doit être l'occasion de nous faire entendre et combattre ce plan social dans les agences groupes.**

**LE 19 MARS 2019,  
TOUS EN GRÈVE POUR GAGNER !**

